

Affaire suivie par :  
MONTICELLI Carole – Service vie sociale et animations  
Mail : [carole.monticelli@mairie-montchanin.org](mailto:carole.monticelli@mairie-montchanin.org)  
Tél : 03 85 78 51 90 – Fax : 09 57 34 43 40

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, la ville de Montchanin s'est engagée à mettre en place les TAP, Temps d'Activités Périscolaires à la rentrée 2014.

*A compter de la rentrée de septembre 2014, la semaine de votre enfant se déroulera ainsi :*

JOURS	7H30 - 8h30	8h30 – 11h30	11h30 – 13h30	13h30 - 15h00	15h00 -16h30	16h30 - 18h00
LUNDI	GARDERIE (éventuelle)	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS MERIDIEN (éventuel)	TEMPS SCOLAIRE	TAP maternelle	GARDERIE (éventuelle)
MARDI					Temps scolaire	
MERCREDI				TEMPS EXTRA-SCOLAIRE		
JEUDI				TEMPS SCOLAIRE	TAP maternelle	GARDERIE (éventuelle)
VENDREDI					Temps scolaire	

Ce temps éducatif doit permettre aux enfants d'accéder à des activités de découvertes diverses et variées qui seront proposées le lundi et le jeudi de 15h00 à 16h30.

Ce nouveau service nécessite une **inscription** au préalable **obligatoire**. Il est donc demandé aux parents, en accord avec leur enfant, de faire le choix de participer ou non au dispositif. Ces activités sont gratuites et facultatives. La première période (de la rentrée de septembre aux vacances de Toussaint) sera une période de découverte pour vos enfants, autour de cinq grands axes fixés dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

Vous trouverez ci-joint un dossier à compléter et à rapporter à l'espace tuilerie de Montchanin, 12 rue Lamartine, lors des permanences qui auront lieu du **lundi 2 juin 2014 au vendredi 6 juin 2014 de 9h00 à 18h00**.

Les inscriptions se font pour une période entière de vacances à vacances, sur un des deux temps ou les deux temps hebdomadaires :

- soit le lundi
- soit le jeudi
- soit le lundi et le jeudi

**△ Vous devez rapporter ce dossier même en cas de réponse négative.**

Pour toute question relative à ces TAP, vous pouvez joindre Mme Carole MONTICELLI aux coordonnées ci-dessus.

En restant à votre écoute, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le Maire  
**Jean-Yves VERNOCHET**

